



Commune de Passy

26 octobre 2017

Lettre d'information #2
Pour la Qualité de l'air à Passy

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, UNE PRIORITÉ POUR PASSY

À l'échelle de notre Région, le domaine économique des BTP représente une consommation d'énergie importante, dont 15% pour les bâtiments publics. Partant de ce constat et après plusieurs diagnostics sur la commune, Passy a choisi de consacrer **d'importants investissements à la rénovation énergétique**. Le 6 décembre 2016, une première phase de travaux s'achevait à l'école de Chedde-Centre qui devrait permettre de réduire de 76% la consommation énergétique de l'établissement.

Dans un devoir d'exemplarité, la municipalité poursuit son engagement des travaux sur trois groupes scolaires : ceux de l'Abbaye et Marlioz et l'école maternelle du plateau d'Assy.

Nous vous proposons un zoom sur ce projet.



QUESTIONS À ...

Aurélie Duparchy,

Chargée d'opérations de la société Oser

Madame Duparchy, pouvez-vous nous présenter votre structure ?

OSER

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

La [SPL Oser](#) est une Société Publique Locale, créée en 2013 par la Région Rhône-Alpes. Nous sommes spécialisés dans la **rénovation énergétique des bâtiments publics**. Nous avons 22 actionnaires (dont la commune de Passy, [voir la liste ici](#)). Cette organisation permet de bénéficier d'une expertise mutualisée, technique, juridique et financière en matière de rénovation thermique des bâtiments.

Expliquez-nous votre rôle auprès de la commune de Passy ?

Dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage, nous accompagnons la municipalité de Passy **depuis la conception du projet, jusqu'à la réalisation des travaux**, l'exploitation et la maintenance, avec un engagement de performance sur une période de 8 ans. Concrètement cela se traduit par :

- La recherche de financements des projets
- L'engagement des procédures de consultation de groupements d'entreprises
- La conduite et la réalisation des opérations
- La gestion et le suivi des contrats d'exploitation.

Sur le plan fonctionnel, ce sont des écoles globalement bien adaptées à l'usage et à leur fréquentation mais qui peuvent s'améliorer dans le cadre de ces opérations de rénovation énergétique, notamment en travaillant sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sur l'amélioration du confort et de la perception architecturale.

Quel est l'état des lieux que vous dressez sur les 3 groupes scolaires de la commune ?

Globalement, nous constatons sur ces bâtiments, construits entre 1957 et 1975 :

- Une enveloppe thermique vétuste malgré quelques travaux ponctuels d'amélioration (menuiseries, toiture, etc.)
- L'absence de contrôle de la ventilation.
- Des systèmes de chauffage fonctionnels avec une distribution et une régulation vétustes.

Quels seront les gains, une fois ces travaux de rénovation achevés ?

L'objectif est d'atteindre le niveau de performance énergétique "BBC* rénovation" , en intervenant sur l'enveloppe des bâtiments et leurs installations techniques. En terme de performance énergétique, nous avons un objectif ambitieux de **réduction des consommations d'énergies** :

- **Moins 40%** pour le groupe scolaire Marlioz
- **Moins 50 %** pour le groupe scolaire de l'Abbaye
- **Moins 60%** pour l'école maternelle du plateau d'Assy

Des dispositifs d'énergies renouvelables seront également installés :

- **Une chaufferie bois** fournissant 100% du chauffage du groupe scolaire du plateau d'Assy, des dispositifs de filtration très performants permettant de limiter les particules émises.
- 25 MWh d'électricité photovoltaïque produite sur le site de l'Abbaye
- 10 MWh d'électricité photovoltaïque produite sur le site de Marlioz

Enfin le renouvellement de l'air sera assuré par des centrales doubles flux permettant de filtrer l'air extérieur et de récupérer l'énergie.

**BBC : bâtiment basse consommation*

136 tonnes



...soit l'émission de CO2 évitée **annuellement après la réalisation de ces travaux**, ce qui correspond à 1 240 000 kilomètres parcourus par une voiture !

- **Septembre 2017 - Mai 2018** : étude de conception et autorisations administratives
- **Juin 2018 - Août 2019** : phases de travaux
- **Jusqu'en Août 2025** : maintenance avec consommation d'énergie garantie

VISITE DU MINISTRE NICOLAS HULOT À PASSY

Le ministre de la Transition énergétique et solidaire a délivré un discours qui renforce et valide les actions locales menées pour améliorer la qualité de notre air.

Nicolas Hulot a rencontré Daniel Parcevaux, créateur de la société CDC (Entreprise de travaux de charpente et menuiserie) à Passy. Son entreprise fait partie des sociétés qui ont bénéficié d'une pré-étude énergétique. Suite à ce diagnostic, des propositions d'amélioration seront émises par l'entreprise.

[En savoir +](#)



De gauche à droite : Christine Perrier et Christèle Rebet, conseillères municipales ; André Payraud, adjoint délégué à l'Environnement ; Philippe Drevon, 1er adjoint délégué aux Finances ; Nicolas Hulot ; Patrick Kollibay, Maire de Passy et Nadine Cantèle, adjointe déléguée au Tourisme.

LE TERRITOIRE S'ENGAGE AU QUOTIDIEN

La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) vous aide à détecter les **pertes énergétiques de votre habitat** et vous prête une mallette contenant divers instruments de mesure. Après avoir réalisé votre propre diagnostic, prenez gratuitement rendez-vous avec un conseiller qui vous proposera des pistes d'amélioration dans le cadre du programme "Habiter Mieux" ou autres.

[En savoir +](#)



VIDÉO DE LA WEB-CONFÉRENCE

La CCPMB organisait à Passy une [web-conférence le 20 septembre dernier](#) en présence de 3 experts de la qualité de l'air :

- Didier Chapuis, Directeur territorial Atmo Auvergne Rhône Alpes
- Jean-Luc Jaffrezo, Directeur Laboratoire de Glaciologie et Géophysique de l'Environnement
- Céline Montero, chargée de mission qualité de l'air, DREAL Auvergne Rhône Alpes

Vous pouvez voir ou revoir cette conférence en cliquant sur [le lien ci-dessous](#).



CONTACT

Mairie de Passy
1, place de la mairie
74 190 PASSY
Tél. 04 50 78 00 03
Mail : mairie@mairie-passy.fr

CONTACT PRESSE

Christèle DEKER
Responsable communication
Tél. 04 50 78 41 42
Mail : c.deker@mairie-passy.fr

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée
par www.ypmedias.com Contact : yves@ypmedias.com





[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)